

DU NOUVEAU DANS LE PAYSAGE DES SOLUTIONS DE GESTION POUR AVOCATS : **SECIB BELGIQUE**

Secib édite et commercialise des solutions pour cabinets d'avocats depuis plus de 25 ans en France ainsi qu'au Luxembourg et équipe à ce jour 2.200 cabinets, ce qui représente 16.000 utilisateurs au quotidien. En portant son offre sur le marché belge aujourd'hui, SECIB accompagne l'avocat en lui proposant des solutions innovantes sur l'ensemble des éléments qui constituent la chaîne de valeur d'un cabinet d'avocat afin de lui permettre d'affronter avec succès les défis techniques et organisationnels qui attendent la profession. Larcier Group s'est associé à cette entreprise.



**Benoît
Evrard**

Directeur Général SECIB

Émile & Ferdinand : Pouvez-vous nous retracer brièvement votre parcours professionnel ?

“ **Benoît Evrard :** Dans une première vie professionnelle, j'étais photographe. Je me suis formé à l'informatique afin de maîtriser le passage de la photo argentique à la photo numérique. J'ai alors complètement basculé dans l'informatique en me lançant dans l'aventure Pyramiq, société spécialisée dans l'édition de logiciels de gestion pour cabinets d'avocats. L'équipe était

alors principalement orientée technique et manquait de vision "business". Ils avaient en quelque sorte le « savoir-faire », mais pas le « faire-savoir ». J'ai travaillé activement sur cette dimension business, ce qui nous a porté Pyramiq au rang de numéro 1 en Belgique francophone. De 2009 à 2014, nous avons développé l'activité sur le marché français où nous avons commencé à prendre des parts de marché avec notre nouveau logiciel de l'époque. En 2014, Pyramiq a été racheté par Wolters Kluwer et j'ai alors pris la direction commerciale de

l'activité Legal Software pour la Belgique et de tout ce qui était Business Development sur le milieu legal en France. Après deux années dans ces fonctions, j'ai quitté Wolters Kluwer, constatant que j'étais davantage un entrepreneur qu'un manager. Ensuite, et avec le soutien de quelques anciens membres de l'équipe Pyramiq qui ont souhaité s'associer à un nouveau projet à mes côtés, nous avons décidé de lancer SECIB Belgique.

• • •



Quelle est la plus-value de Secib en Belgique par rapport aux logiciels de gestion juridique traditionnels ?

Secib est éditeur de solutions logicielles pour cabinets d'avocats depuis plus de 25 ans et le numéro 1 français des éditeurs mono produit. SECIB, c'est une équipe de 120 collaborateurs dont une trentaine dédiés au support aux utilisateurs. Et parallèlement à cette puissance en termes de ressources, unique dans notre secteur, Secib, c'est aussi et

d'abord un ensemble de personnes qui, toutes, savent que leur mission est avant tout de s'occuper des clients. Avec Secib, nous allions la réactivité d'une PME à la puissance d'une solide entité.

Secib nous permet de diffuser une toute nouvelle offre. Il s'agit d'une approche inédite tant dans son contenu que dans la manière dont nous la proposons.

Secib, ce n'est en effet pas qu'un simple logiciel de gestion. C'est une solution

informatique de nouvelle génération à destination des avocats. Face à la transformation numérique à laquelle doit actuellement faire face la profession d'avocat, le cabinet du XXI^e siècle va devoir faire preuve de la même capacité d'adaptation que n'importe quelle autre entreprise pour assurer son développement et pérenniser son activité tout en s'assurant d'une nécessaire rentabilité. C'est dans ce contexte que nous nous proposons d'être le partenaire privilégié des avocats.

“

L'offre logicielle Secib ne se présente donc pas comme un empilement de fonctionnalités. Nos solutions fonctionnent avant tout comme un outil qui centralise l'ensemble des informations du cabinet d'avocats (CRM, site web, espace client, communication, email, etc). Secib est donc un véritable « écosystème ». En cela, notre démarche est tout à fait innovante. La chaîne de valeur de l'avocat est appréhendée dans sa globalité et les outils proposés par Secib sont optimisés pour permettre à l'avocat de se concentrer sur son métier et développer son activité.

La compréhension du fonctionnement des cabinets d'avocats est la marque de fabrique de la société SECIB. Les femmes et les hommes qui composent ses équipes ont une parfaite connaissance du fonctionnement d'un cabinet d'avocats et de la profession. Ils témoignent d'une véritable compétence dans la mise en place de processus organisationnels autour du système d'information des cabinets.

Larcier Group s'allie avec Secib Belgique. Pouvez-vous nous dire comment va fonctionner ce partenariat ?

“ La collaboration entre Secib et Larcier Group s'articule autour de trois grands axes. Premièrement, Strada lex a été intégré dans l'outil Secib. L'avocat abonné à Strada lex peut depuis Secib accéder à ses recherches documentaires et intégrer directement les résultats ob-

Au-delà du logiciel de gestion, nous sommes convaincus que **le cabinet d'avocat du XXI^{ème} siècle devra faire preuve de la même capacité d'adaptation que n'importe quelle autre entreprise** pour assurer son développement et pérenniser son activité tout en s'assurant d'une nécessaire rentabilité. ”

Le partenariat porte aussi sur la veille juridique de notre module "Business Development". Nous sommes en train de réaliser un flux de contenu à partir du contenu Larcier Group. Un cabinet d'avocat pourra en effet publier automatiquement du contenu Larcier Group pertinent sur ses différents médias : site web, blog, Facebook, Twitter, etc.

Le troisième axe portera sur l'intégration, dans Secib, d'un module de calcul d'intérêts, outil déjà existant dans Strada lex sous l'appellation Interest Calculator. Ce module générera de manière simple tout ce qui concerne les calculs d'intérêt et d'indexation ainsi que les calculs de décompte plus complexes. ■

Découvrez
Secib Belgique
sur www.secib.be

